

Arrêté du 15 mars 1994 fixant la composition du jury et les modalités du concours sur titres permettant l'accès au corps des agents techniques spécialisés de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.

15/03/1994

Ce texte précise les modalités d'ouverture des concours sur titres d'accès au corps des agents techniques spécialisés de l'AP-HP ainsi que la composition du jury.